



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE-BISSAU
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, FORET ET
CHASSE
COMITÉ INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA
SECHERESSE
(CILSS)

SAHEL 21

***Développement d'une sécurité Alimentaire durable en
Guiné-Bissau dans une Perspective de Reduction de la
Pauvreté***

Consultants :

*José Boissy
Marcelino Martins
André-Paulo Nhanca
Maria José Moura Araújo
Manuel Pinto Baptista*

Bissau. Setembro.2000

	Pages
NDICE	1
Resumé	3
1. Introduction Générale	4
1.1. Evolutions socio-démographiques	5
1.2. Evolutions macro-économiques	6
2. Diagnostique de la pauvreté et de la Sécurité Alimentaire	8
2.1. Caractérisques de la pauvreté	8
2.1.1. Seuil et niveau de la pauvreté monétaire	8
2.1.2. Accès au Service Sociaux de base	9
- Education	
- Santé	
- Eau Potable	
2.1.3. Accès de pauvres au capital productif, à l'emploi et services financiers	13
- Emploi	
- Services Financiers	
2.1.4. Femmes et Pauvreté	14
2.2. Caractéristiques de la situation alimentaire	15
2.2.1. La situation nutritionnelle des populations	15
2.2.2. La disponibilité alimentaire	16
A.- Productions végétales	
- Le riz paddy	
- Manioc	
- Patate douce	
B.- Produits horticoles	
- Legumes et fruits	
C.- Productions animales	
- Elevage	
- Pêche	
D.- Importation	
E.- Exportation	
2.2.3. Accessibilité : Les groupes et zones vulnérables	21
2.3. Evolutions des politiques de Réduction de Pauvreté et de Sécurité Alimentaire	21
2.3.1. Orientations Principales	22
2.3.2. Cadre Institutionnel	23
a) Agriculture, Forêt e Chasse	
b) Ressources Naturelles et Environnement	
c) Santé Publique e Education	
d) Solidarité Sociale, Reinsertion des Combattants et Lutte Contre la Pauvreté	

3. Proposition d'intervention Prioritaire pour la Sécurité Alimentaire dans une Perspective de Réduction de la Pauvreté	26
3.1. Orientations générale	26
3.1.1. Ensemble des acteurs dans la determination et la mise en oeuvre des actions	26
a)dans le secteur Agricole	
b) dans le secteur de l'Environnemental	
c) dans le secteur de la Pêche	
d)dans le secteur Commercial	
3.1.2. La Sécurité Alimentaire comme une Mission de l'Etat et perspective de réduction de la pauvreté	28
3.2. Objectifs souhaitables à long terme (général) et objectifs intermédiaires (spécifique)	29
3.2.1. Assurer la condition d'une sécurité alimentaire durable	29
3.2.2 - Amélioration des conditions d'accès aux services sociaux de base	30
a).- Education	
b).- Santé	
c).- Eau et assainissement	
3.2.3. Prevenir et gerer les crises conjoncturelles	34
A.- Identification et suivi des facteurs de risque	
B.- Atténuation de la vulnérabilité des zones et groupes à risque	
3.3. Activités prioritaires	36
Bibliographies	

RÉSUMÉ

Pays en voie de développement situé à l'Ouest du continent africain, la Guinée-Bissau a proclamé son indépendance en 1973. Sa population est estimée à près de 1,2 million d'habitants avec une densité moyenne de 29 habitants/km².

Après son accession à l'indépendance, la Guinée-Bissau s'est progressivement attelée à la mise en place de son administration afin de la doter des capacités requises pour assumer les fonctions essentielles qu'implique la souveraineté nouvellement conquise. Ayant hérité d'une économie caractérisée par un manque d'infrastructures de base et affaiblie par plusieurs années de guerre, l'Etat a mis en place une politique caractérisée par un interventionnisme poussé au détriment de la promotion d'un secteur privé. La politique des prix appliquée dans le secteur agricole ainsi que l'inefficacité des circuits de commercialisation n'ont pas fait jouer au secteur agricole son rôle de base de l'économie. La faiblesse de la contribution de ces secteurs à la croissance économique ainsi que l'urbanisation grandissante de la population a accru le déficit alimentaire qui n'a pu être contenu que grâce aux importations et à l'aide alimentaire.

Le Rapport sur le Développement Humain Durable publié par le PNUD en 2000 le situe à la 171^{ème} place sur les 174 pays recensés. Plus de la moitié de la population (51,2%) vit dans une situation de pauvreté. Les indicateurs sociaux montrent que plus de 40% de sa population n'a pas accès aux soins de santé primaire et 53% à l'eau potable. Le taux d'analphabétisme chez les adultes, en 1998, est l'un des plus élevé de la sous région (66,4%) alors que la moyenne est de 41,5% au Sud du Sahara ; chez les femmes, qui constituent plus de 51% de la population, ce taux est de 81,7%. L'espérance de vie à la naissance y est de 45 ans. Le taux de mortalité à la naissance est de 130 pour mille, ce taux est largement supérieur à la moyenne observée en Afrique subsaharienne qui est de 91 pour mille. L'eau potable est accessible à seulement près de 57% de la population et moins de 10% a accès à l'électricité.

Au plan économique, la Guinée-Bissau est classée parmi les PMA avec un PNB par tête de 240\$ et un taux de croissance démographique de plus de 2,2%. Plus de 80% de sa population tire ses revenus du secteur agricole qui assure près de 93% de recettes d'exportation et une part importante (plus de 90%) des investissements réalisés est assurée par des flux d'aide extérieures. Sa population active est de 48%. Le principal produit d'exportation est la noix de cajou qui a été, à partir de 1980, favorisée au détriment de la production et l'exportation de riz, de l'arachide et du bois. La production de riz qui couvrait les besoins alimentaires en céréale à hauteur de 75%, est devenue insuffisante pour assurer les besoins de consommation intérieure, la Guinée-Bissau est obligée d'importer du riz pour subvenir à sa demande intérieure.

Les insuffisances enregistrées en termes de performances économiques s'expliquent, entre autres, par une absence d'une vision à moyen et long terme, un nombre réduit de cadres qualifiés, un centralisme excessif et le peu d'intérêt accordé au développement du secteur agricole et de la pêche réputés pourtant être porteurs de croissance. Cette situation, combinée aux effets défavorables de la conjoncture internationale, a entraîné l'adoption de politiques d'ajustement visant à réduire les déséquilibres internes de l'économie à travers notamment des politiques de gestion de la demande et de stimulation de l'offre de production.

1. Introduction générale

La République de Guinée-Bissau, située sur la côte occidentale d'Afrique, est bordée au Nord par le Sénégal, à l'Est et au Sud par la Guinée et à l'Ouest par l'océan Atlantique. L'ensemble, formé par le territoire continental et par l'archipel des Bijagos, couvre une superficie de 36.125 Km².

En fonction du sol, de la végétation, la démographie et de l'économie, on peut distinguer quatre zones principales :

- La zone Nord, formée par de nombreux estuaires ramifiés avec un climat et végétation de type guinéen et une population très dense. L'agriculture qui y est pratiquée est essentiellement la riziculture de mangrove et de plateau. Dans le domaine de l'élevage, la création de porcins est dominante.
- La zone Est, a un climat et végétation de type soudanais. Les sols sont ferrugineux et litolitiques et la population est très dispersée. L'agriculture est essentiellement pluviale avec forte création de bétail bovin, caprin et ovin.
- La zone Sud, également formé par de nombreux de estuaires, a un climat et végétation de type guinéen mais avec une pluviométrie très importante. L'agriculture est basée sur la riziculture de mangrove et dans la fruticulture.
- Les îles Bijagos (zone insulaire), constituent la quatrième partie naturelle du pays, ses ressources sont essentiellement le tourisme, la pêche et l'exploration de palmeraies naturelles.

Le continent est profondément pénétré par les eaux maritimes grâce à de nombreux estuaires qui, avec leurs multiples affluents, découpent de nombreuses îles côtières couvertes de mangroves. La superficie de la terre ferme est évaluée à 28.000 Km² environ.

Le relief est très peu accentué. On distingue deux régions avec une topographie différente : une plaine côtière dans laquelle les grands fleuves décrivent de nombreux et vastes méandres et, à l'Est de cette plaine, des plateaux (Bafata, Gabú) de faible altitude. Il faut atteindre l'extrême Sud-est du pays pour rencontrer les premiers contreforts du Fouta-Djalon (collines de Boé) avec le point culminant du pays (moins de 300m).

Le climat varie beaucoup de la côte (jusqu'à 2600 mm de pluies annuelles au Sud) vers l'intérieur des terres (1200 mm). La saison des pluies va de Juin/ à Octobre, et la période de culture dure 160 jours par an. La saison sèche de Novembre à Mai. La Guinée-Bissau possède des ressources importantes en eaux de surface et en eaux souterraines.

Les sols sont de fertilité moyenne. La plupart des sols, ferrallitiques et ferrugineux, sont suffisamment profonds pour le développement des cultures annuelles et pérennes. Par ailleurs, les sols hydromorphes ou de bas-fonds offrent d'excellentes conditions pour le riz et le maraîchage, alors que les sols de mangrove doivent être

bien exploités pour conserver leur fertilité courante, sinon, il y'a un risque d'acidification.

L'érosion des sols est très fortement accentuée par la forte pression que l'homme exerce sur les terres : techniques extensives de culture (culture sur brûlis), diminution des temps de jachères, exploitation anarchique du couvert végétal. Ces mêmes actions auxquelles peuvent se rajouter la chasse, la pêche d'espèces en danger (tortues marines, requins) et l'exploitation des bois d'oeuvre, de service et de feu menacent fortement la biodiversité.

La conservation des ressources naturelles est essentielle pour la mise en oeuvre d'un développement durable.

1.1. *Evolutions Socio-démographiques*

Entre 1950 et 1991 (dernière année du recensement général de la population), la population de la Guinée-Bissau a enregistré un accroissement brut de 92,3%, ce qui correspond a un taux moyen annuel de 2,3%.

Avec ce changement en termes quantitatifs, la densité a aussi changé. De 9 habitants/km² en 1928, elle est passée à 27 habts/km² en 1991. L'espérance de vie à la naissance compte tenu des améliorations vérifiées dans l'assistance sanitaire, a légèrement augmenté, se situant à 45 ans.

Entre 1979 et 1991, le nombre de la population urbaine a augmenté environ de 22,5% à 32%. La population de Bissau qui représentait 14,2% en 1979, est passée de 20% en 1991.

Mais ces changements quantitatifs et de distribution de la population entre la campagne et la ville n'ont en rien changé la composition ethnique ni l'occupation de l'espace. Les manjacks continuent majoritaires à Cacheu, les Bijagos à Bolama-Bijagos, les Balantes à Oio, les Papeis à Biombo, les Fulas à Gabu et Bafata, les Mandingues à Farim.

Selon les informations disponibles, (rapport du programme national sur la Population, 1993) les jeunes de moins de 15 ans representent 45% de la population total, les adultes agés de 15 ans à 60 ans representent 52% et les personnes agés de 65 ans ou plus sont de ordre de 3%.

L'esperance de vie est estimé à 45 ans pour les femmes et une moyenne nationale de 44 ans.

Malgré cette situation les femmes representent plus de 50% de population. Elles constituent la principale force de travail dans l'agriculture.

1.2. *Evolutions macro-économiques*

Face à la persistance des déséquilibres internes et externes, les autorités ont mis en place un Plan de Développement Economique et Social pour la période 1983/1986 et ont adopté, avec l'appui de bailleurs de fonds, un programme de stabilisation qui avait pour but essentiel de réduire la demande globale.

Au cours de la période 87/89, un programme d'ajustement à moyen terme a été conclu entre les autorités guinéennes et les institutions de Bretton Woods. Ce programme sera appuyé par deux prêts au titre de la FAS et deux crédits à l'ajustement structurel octroyé par la Banque Mondiale.

Au plan des résultats, la mise en oeuvre des réformes structurelles a certes amélioré la croissance économique mais n'a pas permis d'accroître la position extérieure du pays à cause du manque de rigueur noté dans l'application de la politique monétaire² et budgétaire. Le taux d'inflation a sensiblement augmenté et l'écart entre le taux de change du marché officiel et celui du marché parallèle s'est creusé constamment. Dans l'ensemble, les conditionalités retenues avec les bailleurs de fonds n'ont pas été honorées, cette situation a conduit à une suspension de l'appui qui était consenti par le Fonds Monétaire International.

En réaction à cette situation difficile, les autorités ont mis en place un « Shadow programme » en 1993, dont les résultats positifs ont contribué à rétablir le dialogue et favorisé l'engagement des bailleurs de fonds lors de la table ronde tenue à Genève en 1994, la réunion du Club de Paris en 1995 sur la dette extérieure et enfin l'octroi de la FASR en 1995.

Les améliorations obtenues dans la gestion de l'économie durant cette période avait trait particulièrement à la maîtrise de la consommation des pouvoirs publics, à la rationalisation du secteur des entreprises publiques et dans une moindre mesure à l'adoption de nouveaux critères de sélection et d'exécution des projets d'investissement publics.

Toutefois, il convient de noter la fragilité des résultats obtenus du fait notamment de l'accélération du taux d'inflation, de l'accumulation des arriérés de paiement extérieurs compte tenu du retard accusé dans le décaissement de l'aide extérieure. Mais également de la lenteur des réformes au plan sectoriel et de la situation préoccupante des secteurs sociaux.

La persistance des déséquilibres macro-économiques a imposé la poursuite des réformes axées sur la gestion de la demande et l'accroissement de l'offre de production. Les objectifs retenus dans le cadre du document-cadre de politique économique et financière (DCPEF) à moyen terme (1996-1998) s'articulaient autour de la réalisation d'un taux de croissance réel du PIB de 4% par an, de la baisse du taux d'inflation pour le ramener à environ 8% d'ici 1998, de la réduction du déficit extérieur courant en pourcentage du PIB, de l'amélioration de l'efficacité des investissements publics.

L'objectif d'accroissement de la production devrait se faire grâce à la mise en place d'une politique macro-économique de qualité, d'un cadre réglementaire et incitatif, de la promotion d'un secteur privé dynamique et l'adoption de politiques sectorielles efficaces.

² Avant son intégration à l'UEMOA, la Guinée-Bissau disposait d'une monnaie nationale « le pesos »

Ces politiques ont été renforcées suite à l'adhésion de la Guinée à l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en mai 1997. Les efforts fournis dans le sens du respect des critères de convergence comme pays membre de l'Union, expliquent, en grande partie, les résultats positifs obtenus en 1997. Le taux de croissance du PIB durant cette année de plus de 5% a été largement supérieur au taux de croissance démographique.

Toutefois, ces acquis n'ont pu être préservés du fait de la persistance de l'instabilité politique en Guinée-Bissau dont le point culminant a été l'éclatement du conflit politico-militaire de 1998.

Impact de la crise politico-militaire en 1998 sur la situation économique et sociale

La crise politico-militaire qui a sévi en Guinée-Bissau durant la seconde moitié de l'année 1998 a remis en cause les efforts qui étaient déployés dans le sens de la mise en place de politiques économiques et sociales vertueuses. Elle a eu de conséquences très marquées dans tous les secteurs d'activité et a fragilisé les acquis obtenus dans le sens du rétablissement des équilibres internes et externes.

Cette crise, dont les effets ne sont pas encore totalement cernés, a fait l'objet d'une évaluation avec l'appui des partenaires au développement. Les premiers résultats de cette évaluation indiquent :

- une destruction massive des infrastructures de base ;
- une paralysie du secteur productif et une désorganisation des circuits de commercialisation et de distribution se traduisant ainsi par une chute prononcée de la production et des exportations, notamment celle de cajou ;
- une recrudescence des activités du secteur informel ;
- un accroissement généralisé des prix ;
- une désorganisation de l'administration publique dont le fonctionnement a entravé le recouvrement des recettes.

Dans le secteur réel, le redressement de l'économie nationale, qui avait été initié durant les années antérieures, et dont les résultats positifs ont été obtenus en 1997 à travers l'accroissement du PIB de 5,4%, a été interrompu par la crise. L'activité économique est demeurée quasi inexistante durant le second semestre de l'année 1998, ainsi le produit intérieur brut s'est inscrit en recul de 28,1% sur l'ensemble de

l'année considérée. Dans les secteurs d'activités cette baisse de la production s'est traduite par une chute de 17% dans le secteur agricole et une contribution négative des secteurs industriel et commercial estimée respectivement à -4,4% et -8,6%.

Au niveau des finances publiques le déficit budgétaire a sensiblement augmenté (19,7 milliards). Les recettes prévues n'ont été mobilisées qu'à hauteur de 25%. Cette situation a amené l'Etat à financer son déficit par l'accumulation des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs. S'agissant des prix, l'impact a été limité du fait de la fermeture des banques et le non paiement des salaires.

Le déficit de la balance commerciale s'est accentué du fait de la chute des exportations de cajou. D'un excédent de 18,1 milliards en 1997, le solde de la balance des paiements a accusé un déficit de 1 milliards en 1998 du fait notamment de la détérioration des transactions courantes et l'arrêt de l'aide extérieure.

Le secteur monétaire a enregistré une chute des avoirs extérieurs nets et un accroissement du crédit intérieur.

Ces résultats négatifs qui traduisent un recul au plan économique et social en Guinée-Bissau ont amené les autorités à solliciter un appui de ses partenaires au développement pour la réhabilitation, la reconstruction et la relance de son économie.

2. Diagnostique de la pauvreté et de la sécurité alimentaire

L'analyse de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire au niveau du ménage peut être cernée en examinant sa relation avec le niveau de revenu, la région, les groupes ethniques, structures des ménages etc... L'analyse de la relation de la pauvreté à la structure du ménage selon l'étude de la Banque Mondiale fait apparaître que la plus grande proportion des très pauvres se trouve dans les ménages traditionnels. Cette catégorie représente à elle seule 48% de tous les pauvres. Elle est immédiatement suivie par celles des ménages où la polygamie est de règle à 32,2% de tous les pauvres. La plus grande proportion des pauvres, 42,3% vivent dans des ménages avec 7 à 10 personnes. Cette dimension du ménage étant la plus commune dans l'ensemble du pays est un facteur supplémentaire qui a testé de la quasi généralisation de la pauvreté.

2.1. Caractéristiques de la pauvreté

2.1.1.- Seuil et niveau de la pauvreté monétaire

Les ressources de revenus et leur utilisation dans toutes les sociétés sont révélatrices du profil et de l'étendue de la pauvreté. Plus on est pauvre, plus la recherche de nourriture prend une plus grande proportion des ressources disponibles. Dans le cas de la Guinée-Bissau, l'analyse du rapport budget/consommation, montre que les pauvres dépensent la plus grande proportion de leur revenu près de 60% pour se nourrir et seulement 22% pour des divers. Chez les « riches, c'est à dire moins pauvres » la relation est tout à fait inverse avec l'alimentation ne représentant que 14%,

les biens et services 69%. Il est intéressant de noter que les ménages dans lesquels les femmes sont chefs de ménages émergent parmi les moins pauvres, les revenus de leur labeur obtenus grâce au maraîchage, petit commerce, petit élevage et autres activités. Par conséquent, elles ont démontré leur capacité à être meilleures gestionnaires, meilleures distributrices, constituant de facto des atouts dans la lutte contre la pauvreté et la famine.

Les pauvres ont un niveau d'éducation faible, un accès limité aux services de santé et d'assistance. Aussi l'aide alimentaire en général, a eu un impact favorable surtout aux yeux des groupes vulnérables essentiellement composés de femme, d'enfants et de personnes dans une extrême pauvreté.

Le pouvoir d'achat de la population a diminué drastiquement ces dernières années ceci compte tenu de l'augmentation constante du prix des produits importés, au faible rendement de la population, ainsi qu'à la stagnation et les arriérés de paiement des bas salaires de la fonction publique.

Le prix du riz importé a considérablement augmenté particulièrement depuis la libéralisation du commerce en 1987 ; ainsi pour le riz de seconde catégorie, par exemple, le prix par kg a varié de 5 FCFA/kg en 1987 pour approximativement 300 FCFA en 1996, autrement dit 60 fois plus. Actuellement le prix moyen du riz est de 300 FCFA/kg.

Selon le résultat d'une enquête réalisée par la Banque Mondiale en 1991, 49% de la population était en dessous du seuil de la pauvreté, desquels 26% dans l'extrême pauvreté. La pauvreté a une grande incidence dans les zones rurales où sont concentrées plus de 80% de la population pauvre.

2.1.2 – Accès aux services sociaux de base

Education :

La majeure partie des pauvres n'ont pas accès à l'éducation formelle, leurs dépenses per capita étant à peu près de 50% inférieures à celles du niveau de l'enseignement secondaire. Quoique dans les premières années après l'indépendance nationale le système éducatif ait connu une expansion sans précédent, aussitôt, après les effectifs ont commencé à décroître.

Dans les années 90, grâce à la performance de l'économie et l'intervention du gouvernement, ainsi que du secteur privé et des ONG's, l'évolution de la population scolaire fut de nouveau positive. Le taux brute de scolarisation dans l'enseignement de base est passé de 42% en 1993 à 62% en 1998. Cependant, cette évolution cache des taux élevés d'exclusion des enfants et des jeunes du sexe féminin et des graves déséquilibres régionaux. Le taux brute de scolarisation des filles durant la même période est passé de 32% à 45%, alors que celui des garçons est passé de 55% à 79%. L'insuffisant accès à l'éducation de base résulte principalement du bas niveau et de la distribution inadéquate de l'offre et, marginalement, de la faible demande par quelques groupes de la population rurale.

A cet effet 10% de écoles rurales ont offert à peine la 1^{ère} et la 2^{ème} classes. Aproximativement 20% de redoublants et 18% de désistement, en 1998, dénoncent l'inefficacité interne et le bas rendement de l'enseignement de base. Globalement, la situation de l'enseignement de base s'est significativement détérioré compte tenu du conflit politico-militaire. Dans ce cadre, on assiste à une dégradation des indicateurs du secteur, notamment le taux brute de scolarisation qui est tombé à environ 57%.

Dans l'enseignement secondaire, en 1999, l'offre se limitait à 17 établissements publics et 10 privés, totalisant environ 26.000 élèves, 6% du même groupe d'âge éligible, contre la moyenne de 18% à l'Afrique du Sud du Sahara. L'enseignement technico-professionnel a peu d'expression. Les effectifs ont stagné, en partie dû à la faible diversité et la pertinence de l'offre de formation. Actuellement, dans tous le pays, fonctionnent 4 centres de formation. L'éducation prés-scolaire est peu expressive, ayant à peine une cinquantaine d'établissements dans les principaux centres urbains et semi-urbains, accueillant moins de 5000 enfants, un peu plus de 1,0% du même groupe d'âge. L'analphabétisme adulte est de 66%, et 82% l'analphabétisme féminin. L'enseignement supérieur est débutant. Il existe 3 centres de formation post-secondaire qui administrent des cours de Licence en Médecine, en Droit et en Formation des Professeurs de l'enseignement secondaire, tous sont confrontés à de graves problèmes de financement et de gestion, sans conditions de soutenabilité. Relativement à la qualité de l'éducation, on note qu'elle est directement liée avec la qualité des enseignants, la pertinence des curriculum par rapport au milieu économique, social et culturel, les manuels et matériels didactiques, la méthodologie de l'enseignement du portugais, langue de l'enseignement, les infrastructures, les équipements et à l'insertion de l'école dans la communauté.

L'insuffisance de ressources financières explique aussi l'accès limité, les différences par genre et région et la basse qualité. La défective gestion, en particulier, l'inconsistante distribution du budget par les niveaux de l'enseignement et l'absence de mesures de politiques contre l'iniquité et l'exclusion, aggrave la situation éducative du pays. En 1998, le budget de fonctionnement de l'Education correspondait à 1,7% du PIB et la dépense moyenne avec un élève de l'enseignement de base était estimée à 38,0U\$. Alors que les moyennes de l'Afrique Sub-Saharienne étaient de 4,0% et 50 U\$, respectivement. En outre, les défauts dans le recrutement et la gestion des enseignants et le personnel technico-administratif, en particulier les retards systématiques dans le paiement des salaires, sont des facteurs d'instabilité et de dévalorisation de la fonction enseignante.

Santé

Les indicateurs de santé sont en dessous de la moyenne en Afrique Sud-Saharienne. Les taux de mortalité les plus hauts de la population se trouvent dans les couches féminines et infantiles. En 1996, la mortalité maternelle se situait autour de 7 pour mille nés vivants (jusqu'à 4 mois après accouchement), avec de légères variations en fonction des régions et des ethnies. Elle est constamment plus élevée à l'Est, particulièrement dans la région de Gabu, compte tenu de la forte prévalence de l'excision et du mariage précoce. La mortalité péri-néonatale (nés morts et moins d'un mois) est calculée en 100 pour mille, alors que la mortalité infantile (moins d'un an)

moyenne est estimée à 128 pour mille. Elle est plus élevée dans les zones rurales, 150-175 pour mille que dans les zones urbaines, 100-120 pour mille.

Outre le paludisme, les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës, le panneau des maladies qui affecte le plus la population comporte : les complications liées à la grossesse et à la tuberculose. Alors que la maladie endémique, le paludisme est responsable pour environ 50% des consultations dans toutes les régions. La forte incidence a de grandes répercussions dans la mortalité, ainsi que dans l'absenteisme est dans la productivité. Elle est la maladie qui comporte le grand coût social.

Les consultations des maladies sexuellement transmissibles représentent 5% des consultations des adultes.

La guerre a contribué à la détérioration du cadre relatif aux maladies sexuellement transmissibles à cause de la promiscuité accrue dans les camps de déplacés, de l'augmentation de la prostitution et de la distribution des services préventifs. Le SIDA se détache avec une prévalance dans la population adulte active de 8 à 10%. Autres activités de promotion et de sensibilisation de lutte contre le SIDA souffrent aussi de décontinuité qui jusqu'à présent se prévaloient compte tenu de l'insuffisance financière.

Des études qui ont été faites durant les 3 années consécutives (1997-1999) sur la prévalance du HIV des malades de consultation externe prouvent que durant 1999 la prévalance de l'infection par le HIV-1 et HIV-2 sont respectivement de 14,2% et 17,6% contrairement aux années antérieures où on a enregistré respectivement les prévalances de 7,6% et 11,1% et de 4,8% et 10,3%. L'incidence de la tuberculose a subi proportionnellement l'augmentation de la prévalence du SIDA et à la suite de la destruction et pillage du centre anti-tuberculose. Ces constatations, associées à la situation que le pays était affecté prédominamment par le VIH2 est entrain de connaître dans les derniers temps une augmentation rapide du VIH1, qui comme on le sait est le plus agressif, fait en sorte que l'évolution de cette épidémie représentera un pronostic désastreux pour le développement du pays.

Ainsi, plus qu'un problème purement de la responsabilité du secteur de santé, le SIDA est un problème qui embrasse le social national et mondial qui exige plus énergiquement alerter la société sur la situation de l'infection du pays et mobiliser l'engagement des partenaires pour la dynamisation de la lutte contre la maladie. Le témoin de ce mouvement est l'engagement du pays à son plus haut niveau dans plusieurs forums internationaux, par exemple au récent sommet des chefs d'Etat Abuja – Nigeria – et initiatives nationales. " Conference Nationale de reflexion sur le SIDA et Dynamisation de Lutte". Cet engagement encourage et mobilise la société civile, associations juvéniles et des femmes, organisations religieuses, leaders communautaires, chefs traditionnels, agents de santé de base, guerisseurs traditionnels et tous les secteurs de la vie nationale en faveur de l'union des forces pour sauver le futur du pays.

La couverture vaccinale a augmenté compte tenu du Programme de Vaccination, mais beaucoup d'efforts restent à faire pour compléter une couverture suffisante du pays. Le taux d'immunisation des enfants de 0 à 11 mois qui en 1997 était de 63% est tombé à 20% en 1999. Plusieurs campagnes de vaccination contre la poliomielite, la menigité et pour le renforcement de la vitamine A ont été récemment réalisées mais les résultats

n'ont pas encore été publiés. Relativement à l'accès aux médicaments en quantité et en qualité, ceci constitue un problème de santé publique. La multiplication de postes de vente illégale de produits pharmaceutiques qui proviennent de circuits parallèles, pose un délicat problème.

Eau Potable

Dans le domaine hydrique, la Guinée-Bissau continue à être le pays membre du CILSS le plus privilégié du point de vue pluviométrique, malgré la réduction vérifiée ces dernières années. On peut dire que le pays est potentiellement riche en ressources hydriques.

Malgré l'existence de l'eau en quantité et en qualité, la grande majorité de la population n'a pas accès à l'eau potable.

Depuis 1975, d'importants investissements ont été faits dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, particulièrement dans les zones rurales. Comme résultat de cet effort le taux de couverture de l'approvisionnement en eau potable atteint 68% dans les zones rurales, principalement à l'Est, Nord-Est et Sud. Toutefois cette couverture est inégale. L'Archipel de Bolama-Bijagos a le plus bas taux de couverture en zone rurale. Dans les zones urbaines, peu d'efforts ont été faits particulièrement en ce qui concerne le réseau d'approvisionnement en eau potable de la ville de Bissau.

Avec une population estimée environ à 300.000 habitants, la capitale Bissau a un réseau de 56 Km qui alimente 5.300 liaisons domiciliaires. A peine 13% de la population de la capitale est liée au réseau et 5% utilise les fontaines publiques. Le réseau est alimenté par des trous profonds avec de l'eau de bonne qualité, mais compte tenu du caractère vétuste des canalisations les pertes sont évaluées à 70% de la production. Par conséquence, la quantité d'eau disponible est nettement insuffisante et la qualité est détériorée par le mauvais état du réseau, un problème aggravé par le fait que l'eau soit fournie sans traitement, autrement sans cloration.

Avec l'accroissement de la population urbaine, le problème d'approvisionnement en eau potable devient de plus en plus grave. Plus de 80% de la population utilise l'eau des puits traditionnelles captée dans le drap superficiel. Sans protection suffisante l'eau de ces puits est généralement contaminée par l'eau d'évacuation durant le périodes des pluies et par de nombreux liquides infiltrés au long de l'année. Durante la période sèche, le manque d'eau provoque l'augmentation de la consommation de l'eau de mauvaise qualité. En conséquence la prévalence des maladies diarrhéiques devient de plus en plus élevée.

Cette évolution négative est aussi liée au problème d'assainissement. La forte augmentation de la densité populationnelle à Bissau et dans les villes secondaires telles que Bafata et Gabu suscite d'importants problèmes d'assainissement. La non généralisation de l'usage des fosses septiques et l'installation des latrines traditionnelles improvisées sans respecter les règles d'hygiène, aggrave la contamination de l'eau des puits utilisée par la grande majorité de la population urbaine. La multiplication du choléra découle du faible niveau d'assainissement qui contribue pour la haute prévalence de maladies parasitaires et intestinales, telles que

les diarrhées aigues, et chroniques et autres liées à la transmission de l'eau contaminée, comme les hépatites et fièvre typhoïde.

Les eaux des aquifères sont fondamentalement utilisées pour la consommation humaine et à petite échelle aux alentours de Bissau pour l'irrigation. Ainsi, ont été construits entre 1976/94 environ 3.000 points d'eau, captant des aquifères profonds et superficiels.

L'Etat à travers des financements externes est le principal acteur de l'exploitation des eaux souterraines pour l'usage domestique.

Dans beaucoup de localités du pays, les populations construisent des puits pour la captation d'eau sans intervention des gouvernements, nonobstant ceci représente beaucoup de dangers pour la vie et la santé des usagers, surtout quand certaines techniques ne sont pas respectées, pouvant conduire conséquemment à la pollution.

Au milieu rural, les populations utilisent les eaux des sources pour la consommation journalière, mais une bonne partie de sources (eaux superficielles) se trouvent contaminées, n'étant pas toutefois impropre pour la consommation humaine.

2.1.3. Accès des pauvres au capital productif, à l'emploi et services financiers

Emploi

Relativement à l'emploi, les informations exhaustives manquent et quelques constatations possible de réaliser indiquent que l'agriculture est le secteur qui détient plus la population active. La population rurale représente 80% de la population totale.

Dans le secteur des emplois, les travailleurs en 1986 se situaient à l'ordre de 28.000 personnes ce qui représente moins de 5,5% de la population active théorique. De ce total les fonctionnaires du secteur primaire représentaient 8% approximativement, le secteur secondaire 7% et le tertiaire 85%.

Au niveau des rémunérations, elles sont très basses en terme réel. Par rapport aux prix pratiqués dans les marchés, le salaire seulement ne parvient pas à satisfaire les minimes nécessités alimentaires.

La pauvreté en Guinée-Bissau a un rapport direct avec l'augmentation rapide du chômage et sous emploi. La majeure partie de la population active qui ne dispose pas de formation académique ni de qualification technique se trouve au chômage et survit dans le cadre du réseau traditionnel de solidarité. Les rendements des fonctionnaires publics sont bas et leur vulnérabilité matériel favorise une haute prévalence de la corruption. Une importante fraction de la population rurale et urbaine bénéficie à peine d'un rendement sporadique et se maintient occupée de forme saisonnière principalement dans le secteur agricole de subsistance, pêche artisanale, exploration forestière, petit commerce et services. La pauvreté résulte aussi de la faible participation et de l'absence d'un cadre adéquat participatif dans la prise de décisions qui intéressent la vie de la majeure partie de la population.

Face à cette réalité, il devient nécessaire de doter les jeunes agriculteurs de potentialités en leur donnant la formation d'entrepreneuriat requise et la prestation de crédit afin qu'ils puissent employer la technologie, les techniques de production et de gestion nécessaires pour la modernisation du secteur agricole national.

Services Financiers

Au plan national on observe le manque d'institutions de crédit accessible, ce qui constitue un sérieux problème aux agriculteurs.

Les crédits en espèce adoptés par les projets de développement, par les ONG's et par le propre Ministère de l'Agriculture, obéissaient à un principe de crédit seulement pour les groupes organisés.

Actuellement quelques lignes de crédit disponibles sont concédées à certains commerçants durant la campagne de noix de cajou, ce qui permet la commercialisation de ce produit.

Les facteurs de production tels que fertilisants, semences, produits phytosanitaires, petit matériel agricole sont importés par les projets de développement, programmes et ONG's, ayant comme finalité l'approvisionnement du monde rural.

2.1.4. Femmes et Pauvreté

Se référant à la problématique de la femme guinéenne, il est important de noter que la femme représente environ 52% de la population, 54% de la population économiquement active et environ 67% de la main d'oeuvre disponible. Le taux d'analphabétisme chez les femmes est de 82% et 71% chez les hommes.

La femme guinéenne travaille dans la production de riz et autres céréales, dans la cueillette de la noix de cajou, dans l'extraction du sel, la confection du savon, dans la pêche, dans le secteur informel et effectue plusieurs fois, elles seules, une grande diversité de travaux.

Leur potentiel productif est mêmés sous valorisé. Les discriminations observées dans l'accès à certains emplois, la faible niveau de formation et d'information et leur accès difficile au crédit et aux ressources productives font que la majorité des femmes travailleuses exercent dans le secteur informel où les revenus tirés de leurs activités couvrent à peine leur besoins et ne leur permettent pas d'accéder à une certaine autonomie.

La pauvreté a une forte incidence dans certaines couches sociales déterminées : les femmes, les jeunes et les enfants qui sont la majorité de la population, mais constituant les groupes marginalisés. Les femmes, et les jeunes sont faiblement insérés dans les circuits économiques formels et sont guidés normalement par les emplois informels et mal rémunérés.

La marginalisation économique de ces couches favorise leur exclusion sociale et le recours à l'expédient de survie. Les actes de délinquance et de prostitution, surtout juvénile, a une forte prévalence dans ces couches et sont étroitement liés à la pauvreté. La pauvreté a également des reflets dans l'exclusion sociale des orphelins, handicapés et personnes âgées. Les familles monoparentales avec la femme comme chef de famille sont aussi de foyers de pauvreté. Il s'agit d'un phénomène prédominamment urbain qui traduit et augmente la vulnérabilité, étant donné que les femmes sont faiblement intégrées dans l'économie formelle, occupent des postes mal rémunérés et ont des rendements irréguliers.

D'autre part, la femme guinéenne a peu accès à l'éducation, à l'information, aux facteurs de production, ni a accès au financement (crédit), à la terre et au domaine et utilisation des nouvelles technologies.

La femme doit être orientée dans le sens d'opter pour une formation (professionnelle, moyenne ou supérieure) liée aux nécessités prioritaires de la région où elle se trouve compte tenu de sa contribution pour le développement soutenu (que ce soit local, régional ou national) de la Guinée-Bissau.

Le gouvernement, le secteur privé, les partenaires de la Guinée-Bissau et autres acteurs intéressés au développement socio-économique du pays doivent trouver une alternative pour la femme guinéenne : Formation, création de l'emploi, information, construction des écoles professionnelles, coopératives agricoles, centres récréatifs et culturels, création de conditions qui contribuent pour l'amélioration du cadre de vie des populations pour devenir un champ plus attrayant.

On s'attend à une politique gouvernementale qui reflète la problématique du développement et la valorisation du capital humain et de la femme guinéenne en particulier.

2.2. Caractéristiques de la situation alimentaire

2.2.1. La situation nutritionnelle des populations :

Les informations relatives à l'état nutritionnel démontrent qu'environ 23% des enfants en dessous de 5 ans sont atteints de malnutrition modérée ou grave, selon l'indice poids/âge. Les résultats d'une étude menée par le Ministère de la santé avec le concours de la Banque Mondiale, démontrent que 58,4% d'un âge inférieur à 5 ans se trouve ou dessous d'un écart type et 32,9% au dessous de deux écarts types. Ces mêmes résultats rendent compte d'une prévalence de l'ordre de 74% de femmes souffrant d'anémie.

On estime que la situation nutritionnelle du pays s'est détériorée d'une façon sensible depuis 1987, époque où l'on a commencé à observer des cas de malnutritions graves dans les établissements de santé. L'on ne doute point que la cause déterminante de cette situation est l'insuffisance de consommation alimentaire en général, et plus particulièrement en protéines animales. L'on a également le sentiment que les causes

sous-jacentes telles que le faible niveau d'éducation nutritionnelle, les critères de portage d'aliments et les causes culturelles pèsent beaucoup sur la situation.

Les aspects socio-culturels ont une incidence sur la situation alimentaire dans la mesure où la consommation de viande en particulier bovine se fait surtout à l'occasion de cérémonies rituelles ou religieuses. En plus d'un ensemble de tabous alimentaires, existent des prohibitions culturelles comme la consommation d'oeufs, de lait, aliments hautement riches en protéines et nutriments protecteurs pour l'enfant en croissance.

Globalement, l'information sur la consommation et sur l'état nutritionnel des populations est souvent fragmentaire. Cependant des enquêtes du Ministère de la santé et de la Banque Mondiale/IRAM en 1991 permettent de dégager des tendances qualitatives suivantes :

- L'omniprésence du riz dans l'alimentation quotidienne et son importance (en moyenne 65% de la valeur du repas) ;
- L'omniprésence de la production alimentaire familiale, plus de 90% des familles pratiquent des cultures vivrières pour l'autoconsommation ou le troc, 81% pratiquent l'élevage et 30% la pêche.

Cependant, si ces valeurs sont assez indicatives d'un cadre alimentaire où l'apport en protéine d'origine animale est très récent son explication réside dans les indicateurs de pauvreté des familles qui nécessairement orientent leur revenu vers ce qui est prioritaire, c'est à dire l'acquisition du riz.

2.2.2. La disponibilité alimentaire

D'après les statistiques officielles, la production des céréales et des autres produits vivriers a globalement augmenté entre 1996 et 1997.

A.- Productions végétales

(En tonnes)

	1994	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	PRODUITS ALIMENTAIRES				Variation (%)		
Céréales	190,140.0	200,530.0	197,268,6	200,829.8	5.5	(1.6)	1.8
Riz paddy	131,017.0	133,266.0	135,553,6	137,880.5	1.7	1.7	1.7
Autres Céréales	59,123.0	67,264.0	61,715.0	62,949.3	13.8	(8.2)	2.0

Source : *Institut National de la Statistique et du Recensement (INEC)*

Céréales

La production des céréales a enregistré une légère progression de 1,8% en passant de 197.269 tonnes en 1996 à 200.830 tonnes en 1997.

Riz Paddy

Au cours de dernières années, la production de riz s'est accrue à un rythme sensiblement égal au taux d'accroissement de la population. Entre 1995 et 1996, la récolte de riz a porté respectivement sur 133.3 mille tonnes et 135.6 mille tonnes. Pour la production de 1997, elle est estimée à 137.900 tonnes soit une augmentation de 1.7% par rapport à 1996.

Manioc

La production de manioc a enregistré une croissance de 50% en passant de 21.118 tonnes en 1996 à 31.676 tonnes en 1997. Cette augmentation est liée non seulement à l'augmentation des superficies cultivées mais aussi au bon niveau pluviométrique observé en 1997.

(En tonnes)

	1994	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES				Variation (%)		
Manioc	15,725.3	16,244.3	21,117.6	31,676.4	3.30	30.00	50.00
Patate douce	18,297.3	18,773.0	22,527.6	29,285.9	2.60	20.00	30.00

Source : *institut National de la Statistique et du Recensement (INEC)*

Patates douces

Les patates douces ont connu un développement significatif de 30.0% en 1997 par rapport à 1996. Elles constituent un des deux produits dont la production pourrait augmenté les années à venir, compte tenu de la forte demande émanant du Sénégal.

B.-Produits Horticoles

- Légumes et fruits

La production de légumes a atteint 16.668 tonnes en 1997 contre un volume de 11.495 tonnes en 1996.

(En tonnes)

	1994	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES				Variation (%)		
Légumes	8,635.0	8,980.4	11,495.0	16,667.7	4.00	28.00	45.00
Fruits	186,524.6	210,100.8	309,555.6	477,653.1	12.64	47.34	54.31

Souce : *institut National de la Statistique et du Recensement (INEC)*

C.- Productions animales

Elevage

Selon les données de la Direction de la Statistique et du Recensement, le sous-secteur élevage a évolué comme suit entre 1994 et 1997 :

(Em millier de têtes)

	1994	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	CHEPTEL				Variation (%)		
Bovins	2,036.8	2,093.8	2,198.5	2,858.1	2.80	5.00	30.00
Ovins-caprins	496.2	510.1	535.6	696.3	2.80	5.00	5.00
Volaille	772.4	773.2	927.8	1,206.2	0.10	20.00	30.01

Souce : *institut National de la Statistique et du Recensement (INEC)*

Au cours de l'année 1997, la progression du sous-secteur a été stimulée par le bon comportement de la production agricole et par le niveau satisfaisant de la pluviométrie.

Pêche

Les donnés provisoires disponibles laissent apparaître que la production de la pêche industrielle et artisanale devrait croître de 20% en 1997 par rapport à 1996.

Cette évolution est retracée dans le tableau suivant :

(En tonnes)

	1994	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	PECHE				Variation (%)		
TONNAGE TOTAL	23,165.6	24,523.0	25,881.4	31,057.7	5.7	5.5	20.0
Pêche artisanale	18,916.6	20,088.3	21,250.3	25,500.3	6.2	5.8	20.0
Pêche industrielle	4,249.0	4,434.8	4,631.1	5,557.4	4.4	4.4	20.0

Souce : *institut National de la Statistique et du Recensement (INEC)*

La contribution de la pêche artisanale, tant en termes de tonnage qu'en termes de taux de croissance, est plus importante que celle de la pêche industrielle.

D.-IMPORTATIONS 1994/1998

DESIGNATIONS	1994	1995	1996	1997 Prelim.	1997 Prog	1998 Proj
Produits Alimentaires	8.63	13.17	12.83	18.21	15.55	19.20
RIZ						
Valeur	4.24	8.98	7.22	13.07	9.65	11.25
Volume	33.87	58.96	41.98	71.24	60.00	70.00
Prix	126.16	152.32	172.10	178.20	160.77	160.77
FARINE BLE						
Valeur	0.25	0.29	0.34	0.52	0.41	0.41
Volume	2.06	2.37	2.98	1.64	4.50	4.50
Prix	123.59	124.27	114.26	135.00	91.02	91.02
SUCRE						
Valeur	0.42	0.46	0.68	0.40	0.62	0.62
Volume	2.61	2.30	2.30	1.33	2.30	2.30
Prix	162.57	199.68	293.59	169.00	270.13	270.13
HUILE ALIMENTAIRE						
Valeur	0.87	1.00	1.05	1.26	0.98	0.98
Volume	2.61	2.85	2.85	3.23	2.85	2.85
Prix	334.71	350.32	367.24	374.00	342.78	342.78
Autres produits alimentaires	2.80	2.44	3.54	2.96	3.90	5.94
Boissons et Tabacs	1.83	2.20	2.04	3.93	3.01	2.29
Autres biens de consommation	3.11	3.38	2.37	2.33	3.05	2.89
Produits pétroliers	3.12	4.25	4.76	5.58	6.11	7.62
Materiaux de construction	3.00	3.73	3.92	3.88	5.72	5.83
Équipements de transport	7.25	4.32	4.81	7.38	5.95	5.40
Équipement élect machines	4.25	4.83	3.35	2.61	6.20	4.55
Divers	1.34	1.17	1.19	0.73	3.18	3.14
COMMERCE GENERAL CAF	32.53	37.05	35.27	44.66	48.77	50.92
FRET ET ASSURANCE	-5.69	-6.49	-6.18	-7.82	-8.53	-8.91
COMMERCE GENERAL FOB	26.84	30.56	29.09	36.84	40.24	42.01

Source: *Direction Générale des Douanes, et Poste Frontaliar de L. Aeroport*

E.- EXPORTATIONS 1994/1998

DESIGNATIONS	1994	1995	1996	1997 Prelim.	1997 Prog	1998 Proj
Produits Agricoles	16.02	11.22	10.28	26.90	30.93	23.05
NOIX						
D'ANACARDE(BRUT)						
Valeur	15.46	10.56	9.61	26.85	30.10	22.17
Volume	46.46	29.28	25.03	58.08	65.00	54.00
Prix	332.74	360.50	384.00	458.24	463.00	410.50
COTON						
Valeur	0.56	0.67	0.67	0.05	0.83	0.89
Volume	0.60	0.67	0.89	1.30	0.97	1.01
Prix	931.84	994.75	747.63	384.70	859.40	878.29
Produits de la Mer	0.12	0.09	0.34	0.28	0.45	0.50
POISSONS						
Valeur	0.04	0.01	0.00	0.05	0.00	0.00
Volume	0.04	0.04	0.00	3.00	0.00	0.00
Prix	898.56	309.00	366.23	360.00	384.30	338.55
CREVETTS						
Valeur	0.09	0.08	0.34	0.23	0.45	0.50
Volume	0.02	0.04	0.12	0.09	0.17	0.19
Prix	4399.20	2134.30	2750.00	2627.74	2684.82	2565.20
Produits Forestiers	0.31	0.77	0.34	0.74	0.45	0.47
BOIS SCIE						
Valeur	0.17	0.14	0.08	0.48	0.15	0.10
Volume	1.42	0.91	0.51	4.34	1.00	0.58
Prix	116.80	149.97	149.24	147.00	154.70	177.16
BOIS BRUT						
Valeur	0.14	0.64	0.27	0.25	0.30	0.36
Volume	1.28	5.26	2.26	2.08	2.37	2.49
Prix	110.67	121.31	118.63	120.00	124.51	145.89
Autres	0.13	0.23	0.07	0.60	0.11	0.15
COMMERCE GENERAL FOB	16.58	12.31	11.03	28.52	31.94	24.17

Source: *Direction Générale des Douanes, et Poste Frontalier de L. Aeroport*

Toutefois, l'effort de croissance des disponibilités alimentaires doit être poursuivi afin de satisfaire une augmentation des nécessités énergétiques pour l'ensemble de la population qui sera de 44% d'ici 2010, selon les prévisions relatives à l'acroissement démographique et aux changements de la structure de la population. L'augmentation des nécessités énergétiques totales sera très considérable pour la population urbaine (121%) par rapport à la population rurale.

2.2.3. Accessibilité : Les groupes et zones vulnérables

La précarité alimentaire est une composante de la manifestation de la pauvreté. Elle s'est généralisée dans les années 90. Dans les zones rurales elle est épisodique et liée aux hauts et bas du cycle agricole. Dans les zones urbaines elle est endémique et se manifeste dans la majeure partie des familles par le phénomène de " un tiro ", la désignation populaire de la restriction de l'alimentation à un seul repas par jour. La précarité alimentaire est liée avec l'insuffisance valorisation du potentiel naturel, spécialement agricole et de la pêche, nonobstant que l'agriculture contribue à 54% du PIB, 82% de l'emploi et 93% de l'exportation. On estime que les superficies cultivées ne représentent plus que 30% des superficies arables. L'agriculture commerciale est dominée par la production visée pour l'exportation de la noix de cajou qui contribue avec presque la totalité des recettes d'exportation. Cette tendance d'exportation basée dans la noix de cajou a commencé dans les années 80 et s'impose au détriment de la production du riz qui couvrait 75% des nécessités internes du pays et représentait 70% des devises. La pêche, ainsi que l'agriculture sont virées pour l'extérieur comme sources de devises.

2.3. Evolutions des Politiques de Réduction de Pauvreté et de Sécurité Alimentaire

Le gouvernement se trouve engagé à corriger, depuis le début des années 80 les déséquilibres financiers et les problèmes structurels qui bloquent le développement économique et durable avec l'assistance technique et l'appui financier des bailleurs de fonds, notamment le FMI et la Banque Mondiale.

Ce panorama a fait en sorte que le gouvernement s'est engagé dans un processus, préalablement, de restructuration et réhabilitation économique et, postérieurement, de l'ajustement structurel en vue de rétablir les équilibres macro-économiques et financiers, appuyé par les partenaires externes.

Nonobstant les efforts consentis, quelques indicateurs de développement social ont continué à montrer des faiblesses, maintenant le pays entre les plus pauvres du monde.

Considérant les résultats obtenus jusqu'à présent, le gouvernement reconnaît que les déséquilibres macro-économiques continuent à persister et qu'il est nécessaire de continuer à appliquer une politique économique rigoureuse et de réformes structurelles dans sa globalité de façon à pouvoir accélérer l'accroissement du PIB réel et de garantir la stabilité des prix, réduire la pauvreté et rénager la viabilité externe.

L'accroissement économique qui, présentant jusqu'ici une moyenne annuelle de 4% a eu une évolution favorable, passant à 5,4% en 1997 et on estime qu'il a atteint 7% en 1999 ; l'inflation a enregistré une réduction drastique, soit de 65% en 1996 à 17% en Décembre 1997, arrivant à descendre jusqu'à 8% en Mai 1998.

Relativement à la réduction de la pauvreté, le gouvernement devra améliorer la croissance économique et adopter des mesures appropriées en ce qui concerne l'accroissement démographique, améliorant l'accès à la qualité des soins primaires de santé et de l'enseignement, surtout en zone rurale. La consolidation des bons résultats obtenus au niveau des exportations de la noix de cajou en 1999/2000, permettra d'améliorer le cadre de vie des producteurs. Des efforts visant à promouvoir d'autres exportations seront déployés au delà de la noix de cajou.

2.3.1. Orientations Principales

Afin que les objectifs de croissance puissent être atteints, le gouvernement doit appuyer son action dans un développement rural diversifié. L'agriculture continuera à être le moteur du développement sans pour autant négliger la contribution du secteur de pêche et de la silviculture. Cette stratégie sera renforcée par la politique d'incitation au développement du secteur privé.

Les Principales Orientations Visent :

- a) Garantir la sécurité alimentaire,
- b) Augmenter et diversifier les exportations agricoles,
- c) Assurer la gestion rationnelle et la préservation des ressources agro-silvo-pastoriles,
- d) Améliorer le cadre de vie des populations rurales.

En faisant ce choix politique, le gouvernement s'engage non seulement à assurer une disponibilité de produits alimentaires dans tout le pays durant toute l'année, ainsi que promouvoir la création et la distribution de rendements de façon que les couches les plus pauvres de la population aient accès à tout moment à une alimentation de qualité et en quantité suffisante.

D'autre part, ces orientations visent pour atteindre un accroissement de l'économie agricole, accompagné d'un développement humain et d'une viabilité à long terme du développement du pays.

Ces orientations s'inscrivent dans le cadre de la politique progressive de désengagement de l'Etat des secteurs productifs en faveur du secteur privé et d'une grande responsabilisation et participation des populations des communautés rurales dans les actions de développement.

Et d'ajouter que ces objectifs impliquent :

- L'accroissement per-capita de production alimentaire'
- Le renforcement de la disponibilité des produits alimentaires,

- L'amélioration des rendements des populations et conséquemment l'accès aux produits alimentaires,
- La préservation du capital national de ressources naturelles (forêts, sols, eau, pêches) à travers d'un niveau d'exploration appropriée.

Le développement économique du secteur rural ne pourra pas atteindre ses objectifs sans qu'il y ait en parallèle un développement harmonieux du niveau de vie, ceci veut dire fixer pour les communautés rurales des actions ambitieuses en matière de santé, éducation, habitation, hydraulique rurale, assainissement et loisir.

2.3.2. Cadre Institutionnel

Le gouvernement a opté pour la sécurité alimentaire à la place de l'autosuffisance alimentaire qui visait à peine l'amélioration de la production quantitative des denrées alimentaires pour couvrir le déficit existant.

La Guinée-Bissau, malgré qu'elle possède des conditions agro-écologiques favorables telles que les caractéristiques des sols, le climat, la demande nationale et les opportunités d'exportation pour le marché sous-régional et international, la production céréalière totale (133.000 tonnes en 1995) n'est pas suffisante pour couvrir les nécessités du pays, soit, 189.000 tonnes.

Le déficit alimentaire, soit 45.000 tonnes, continue à être couvert par les importations insupportables du riz.

Le riz comme produit agricole le plus important et l'aliment de base des populations devra se situer au centre des politiques, stratégies et programmes d'investissements agro-alimentaires. Une priorité devra être attribuée à l'expansion des services d'appui, des infrastructures rurales, la gestion de l'eau dans l'agriculture et à la promotion des femmes.

a) Agriculture, Forêt et Chasse

Le Ministère de l'Agriculture, Forêt et Chasse développera une capacité de communication pour élaborer et diffuser les informations, messages techniques et supports pédagogiques, favorisant ainsi la sensibilisation, la formation et, en fin, la mobilisation de tous les acteurs, notamment les communautés rurales.

Durant les prochaines années, l'intervention du gouvernement dans ces domaines interliés et de grande importance aura comme axes :

1. actualiser et opérationnaliser la Lettre de Politique Agricole qui est le document d'orientation du secteur ;
2. implementer la loi de la terre ;

3. moderniser l'agriculture et diversifier la production ;
4. encourager la création d'unités de transformation et conservation de produits agricoles ;
5. promouvoir l'autosuffisance en riz ;
6. rentabiliser le secteur de l'élevage national ;
7. créer les conditions nécessaires pour une bonne circulation et distribution des produits agricoles ;
8. valoriser de façon rationnelle, les ressources forestières.

b) Ressources Naturelles et Environnement

Le Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement à travers la Direction Générale des Ressources Hydriques (DGRH), a entrepris des actions pour l'amélioration des conditions d'approvisionnement en eau en milieu rural. Plus de 20 projets ont bénéficié (depuis 1997) de l'aide externe, parmi lesquels 9 sont encore en cours d'exécution. Ces projets ont permis de construire des points d'eau dans tout le pays, fournissant une eau de bonne qualité.

Pour satisfaire les nécessités des populations rurales qui n'ont pas encore été servies par les profondes œuvres modernes et compte tenu de l'évolution démographique, il y aura lieu de construire, à peu près 2000 forages dans les prochaines années (nécessités estimées à 25 litres/hab/jour).

Cette position résulte de la reconnaissance de l'importance de l'eau comme facteur de production dans les différents secteurs d'activité économique et sociale, et dans le rôle décisif qu'elle exercera dans l'augmentation de la production agricole et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

c) Santé et Education

Les Ministères de la Santé, Publique et de l'Education Science et Technologie se sont proposés pour atteindre quelques objectifs, tels que :

1. actualiser l'implementation du Plan National du Développement Sanitaire (PNDS) ;
2. construire un Centre Hospitalier de référence dans une zone centrale du pays ;
3. lancer un Programme National de Lutte contre les grandes endémies, notamment le paludisme et le sida ;
4. proclamer un Plan Quadriennal de l'éducation 2000-2004, plaçant l'éducation au niveau des priorités de toutes les interventions ;
5. procéder à une réforme globale du système éducatif ;

6. élaborer et mettre en place un programme national de récupération et construction des infrastructures scolaires ;
7. créer un enseignement professionnel adapté aux nécessités nationales et régionales.

d) Solidarité Sociale, Reinsertion des Combattants et Lutte contre la Pauvreté

Le Ministère de la Solidarité Sociale, Reinsertion des Combattants et Lutte contre la Pauvreté prétend non seulement promouvoir la solidarité et lutte contre la pauvreté, mais aussi inscrire toute son action socio-économique dans une perspective de création de richesses. Dans cet ordre d'idées la lutte contre la pauvreté sera conférée une dimension transversale dans tout les sphères d'intervention.

Le Gouvernement s'engage à :

1. promouvoir la solidarité et la sécurité sociale
2. mettre en place un Programme de Démobilisation et Reinsertion des Combattants ;
3. entreprendre un Programme de Désarmement de la population civile et action anti-mines aux alentours de Bissau et dans la zone Sud (région de Quinara) ;
4. élaborer et mettre en place un Programme National de Lutte contre la Pauvreté et Exclusion Sociale ;
5. promouvoir une Politique d'Emploi et de Formation Professionnelle en accordant une attention spéciale aux jeunes ;
6. dynamiser l'Institut de la Femme et de l'Enfant sur la base d'une conception transversale de son mandat ;
7. créer les conditions d'applications rigoureuse des conventions sur l'élimination des discriminations contre la femme et la protection des droits de l'enfant ;
8. promouvoir en direction des handicapés une politique digne d'intégration sociale pour le travail.

3. Proposition d'intervention prioritaire pour la sécurité alimentaire durable dans une perspective de réduction de la pauvreté

3.1. Orientations Generales

La stratégie de réduction de la pauvreté comporte des mesures destinées à améliorer les conditions de vie des couches les plus vulnérables de la population.

Les principaux facteurs de la pauvreté résident dans l'inadéquate valorisation du potentiel en ressources naturelles et humaines qui réduit les opportunités d'emploi et de rendement, et d'un environnement socio-économique défavorable.

Par rapport à l'accroissement économique et la réduction de la pauvreté, les objectifs du gouvernement continueront à dépendre du développement diversifié du secteur rural dirigé vers l'exportation, l'agriculture sera la principale source de croissance, comme base la campagne et l'usage intensif de la main d'oeuvre, ainsi que la fortification du développement du secteur social.

Pour l'accroissement rapide et soutenu le programme pour la période 2000-2003 aura comme but :

- a) atteindre une croissance du PIB entre 8% et 9% l'an (5% et 6% en terme de d'accroissement per-capita) ;
- b) réduire l'inflation annuelle des 1% projetés en 2000 et 3% pour 2001 à 2003 ;
- c) contribuer pour l'augmentation des réserves internationales de la BCEAO.

3.1.1. Ensemble des acteurs dans la détermination et la mise en oeuvre des actions

A ce niveau, le CISA « Comité Interministériel pour la Sécurité Alimentaire », animé par le Bureau de Planification pour la Sécurité Alimentaire du Secrétariat d'État au Plan et au Budget, est chargé de piloter de concert avec les autres institutions de l'État tous les aspects relatifs à cette question. De même, il y a lieu à signaler l'existence de la Division des Statistiques Agricoles (DEA) du Cabinet de Planification Agricole (GAPLA) du Ministère d'Agriculture, Forêt et Chasse (MAFC) chargé de la collecte et du traitement de l'information statistique sur les différentes productions agricoles et vivrières.

a) Dans le secteur agricole

- redynamiser l'économie rurale grâce à la fourniture régulière des biens de consommation de première nécessité, des facteurs de production, de

l'organisation de crédit agricole et à l'élaboration et l'appui d'une politique adaptée des prix agricoles ;

- mettre en oeuvre des activités intégrées et soutenues pour augmenter la production vivrière et d'expansion (multiplication de semences améliorées, culture attelée, protection des cultures, équipement de villages) ;
- promouvoir le développement de masse basé sur l'agriculture familiale ;
- éviter les déséquilibres régionaux et sociaux afin de combattre l'exode rural.

b) Dans le Secteur de L'environnement

Les principales préoccupations concernent l'exploitation excessive forestière et halieutiques. Il semble que la déforestation massive entraîne une diminution des stocks halieutiques, à l'augmentation de salinité dans les aires de reproduction en zones cotières plaident pour une gestion coordonnée des ressources.

Par ailleurs l'augmentation des revenus fiscaux de la pêche qui pourraient être réintégrés en partie dans des opérations de gestion de l'environnement se heurte à de rudes difficultés.

c) Dans le Secteur de la Pêche

- contrôler plus efficace dans la pêche industrielle à travers des émissions de licences ;
- améliorer les infrastructures portuaires ;
- développer la pêche artisanale ;
- encourager la création d'une flotte nationale de pêche semi-industrielle.

d) Dans le Secteur Commercial

- garantir l'approvisionnement des populations en biens de consommation et dynamiser les activités productives ;
- promouvoir l'intégration économique nationale et éliminer les déséquilibres externes ;
- réduire de façon substantielle le commerce parallèle et frontalier et la dépendance alimentaire ;
- réorganiser les circuits de distribution en laissant le commerce de détail au privé ;
- élaborer une politique de prix incitatifs.

3.1.2. La Sécurité Alimentaire Comme une Mission de l'État et perspective de réduction de la pauvreté

La politique alimentaire globale du pays s'inscrit dans le cadre de réformes économiques et financières entreprises dans le programme d'ajustement structurel dont l'ajustement du secteur agricole à travers la Lettre de Politique Agricole (LPDA). Les grandes orientations retenues pour atteindre les objectifs telles que définies dans la LPDA (Août 96) visent à :

- Garantir la sécurité alimentaire ;
- Augmenter et diversifier les exportations agricoles ;
- Assurer la gestion rationnelle et la préservation des ressources agro-sylvopastoriles ;
- Améliorer le cadre de vie des populations rurales.

Ces objectifs généraux du gouvernement en matière agricole, s'inscrivent par ailleurs dans un contexte de désengagement progressif de l'État des secteurs productifs et d'une plus grande responsabilisation et participation des communautés rurales dans les actions de développement.

Ces quatre objectifs procèdent sans doute d'une croissance de la production alimentaire nationale, d'un renforcement de la disponibilité des produits alimentaires (marché, stock de sécurité), d'une amélioration des revenus des populations et d'un accès financier aux produits alimentaires, d'une préservation du capital national de ressources naturelles (forêts, sols, eau, pêche) par un niveau approprié d'exploitation.

La plupart de ces actions ne sont pas seulement de la responsabilité du MAFC, mais dans la mesure où elles apparaissent indispensables aux développements du secteur agricole en vue d'une sécurité alimentaire, le MAFC étudiera alors, de concert avec les autres Ministères et partenaires de développement la meilleure façon de les mettre en œuvre.

Dans la perspective de réduction de la pauvreté, le gouvernement en s'appuyant entre autres sur l'Association Nationale des Agriculteurs de Guinée-Bissau (ANAG), créera les conditions nécessaires au développement de l'agriculture commerciale en vue de l'exportation de nouveaux produits, de même que la dynamisation du commerce interne et la diversification des productions locales.

Il s'agit entre autres :

- De la mise en place d'une politique de transformation des céréales sèches (implantation de moulins et autres unités de transformation) ; pour le riz paddy, organisation de la coexistence de décortiqueuses villageoises et d'unités

- industrielles ou semi-industrielles (crédits, approvisionnements en pièces détachées) ;
- Du renforcement des capacités collectives de stockage des produits ;
 - De l'amélioration de l'efficacité et de la fluidité du secteur des transports ; levée des barrières douanières et contrôles intérieurs critères rigoureux d'attribution de crédits ;
 - De l'amélioration par les opérateurs commerciaux du système de collecte et d'approvisionnement dans les zones actuellement enclavées.

3.2. Objectifs souhaitables à long terme (général) et objectifs intermédiaires (spécifique)

3.2.1. Assurer la condition d'une sécurité alimentaire durable

Le gouvernement vise une croissance de l'économie agricole qui s'accompagne d'un développement humain et d'une viabilité à long terme du développement du pays.

Les objectifs généraux retenus dans la lettre politique du développement agricola (LPDA) s'inscrivent d'autre part dans le cadre de la politique de désengagement progressif de l'Etat, des secteurs productif en faveur du secteur privé, et d'une grande participation et responsabilisation des populations, des communautés rurales dans les actions de développement.

Ces objectifs impliquent :

- la croissance de la production alimentaire per capite ;
- le renforcement de la disponibilité des produits alimentaires (marchés, stockages) ;
- l'amélioration des revenus des populations et de l'accès financier aux produits alimentaires ;
- la préservation du capital national de ressources naturelles (forêt, sols, eau, pêche) par un niveau approprié d'exploitation.

Pour parvenir à un objectif de croissance de 4% du PIB réel, et réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire le gouvernement appuie son action sur un développement rural diversifié et a retenu les domaines d'intervention prioritaires la production rizicole et la promotion du secteur privé en tenant compte des capacités du pays et des potentialités agricoles.

Ainsi il s'engage non seulement à assurer une disponibilité de produits alimentaires dans tout le pays et en toute période de l'année.

Le gouvernement entend promouvoir la valorisation du potentiel productif important du pays.

Il assurera véritablement la diversification de la base productive et le développement des activités génératrices de revenus ; d'une part en accroissant la compétitivité, la productivité et la vente des produits vivriers locaux, y compris les produits de l'élevage, d'autre part en diversifiant les exportations agricoles par de nouveaux produits comme les fruits (mangues) et les légumes et en assurant une plus grande création de valeur ajoutée du cajou par sa transformation.

Sa stratégie définie se basera au plan de l'environnement économique sur une meilleure articulation du monde rural, pour une amélioration des conditions d'accès des zones de production et des marchés locaux, décorticage et de la collecte primaire au niveau villageois, pour une meilleure information sur le marché, un renforcement du réseau de marchés locaux, et le soutien à la commercialisation et au stockage des produits vivriers et l'organisation des producteurs.

Au plan technique sur l'aménagement et la mise en valeur des rizières de mangrove et des petits bas fonds ; l'amélioration des autres systèmes rizicoles notamment pluviaux de façon à garantir leur durabilité, l'amélioration des techniques culturales pour la recherche et la vulgarisation, l'accès des producteurs aux semences de bonne qualité et aux intrants modernes (engrais, herbicides, produits phytosanitaires), le développement du maraîchage, l'amélioration des équipements agricoles et l'amélioration de la santé animale.

3.2.2. Amélioration des conditions d'accès aux services sociaux de base

a.- Dans le domaine de l'Education

Dans les études prospectives NLIPS, les guinéens ont élu l'éducation comme leur préoccupation centrale. Cette position a été confirmée à travers plusieurs processus participatifs, notamment la préparation de la stratégie d'Assistance au pays (CAS, en anglais) de l'initiative de la Banque Mondiale, en Novembre 1995. En 2000, le gouvernement a déclaré l'éducation la priorité de toute la législature et s'engage à élever les niveaux de participation de l'éducation à 4,0% du PIB et 17,5% des dépenses publiques jusqu'au 2004 pour viabiliser le droit de tous les enfants et jeunes de la Guinée-Bissau à l'accès et au succès dans l'éducation et la formation.

Augmenter l'accès, l'égalité et la qualité de l'éducation de base et réparer les conséquences de la guerre et contribuer au retour à la vie normale. Ce titre inclure : (a) augmenter la dépense totale par rapport au PIB (incluant financement externe) de 3,8% en 2000, 4,5% en 2001, 4,9% en 2002 et 5,2% en 2003; (b) augmenter la dépense totale avec financement interne par rapport au PIB de 2,0% en 2000, 2,4% en 2001, 2,6% en 2002 et 2,8% en 2003; (c) récupérer 58 salles de classe dans la ville de Bissau; (d) construire 60 salles de classe dans les régions pour compenser la

réquisition des écoles – 2001 – 2002; (e) augmenter le taux brut d'inscription de 57,3% en 2000, pour 59,2% en 2001, 61% en 2002 et 62,8% en 2003; (f) augmenter l'inscription brute des filles dans l'école primaire de 43,2% en 2000 pour 45,3% en 2001, 47,4% en 2002 et 49,7 en 2003; (g) offrir quatre séries dans toutes les écoles primaires jusqu'à 2003, construisant 150 nouvelles salles de classe et contractant de nouveaux enseignants – 2001-2003; (h) normaliser le paiement des salaires des enseignants et personnel technique et administratif avant le début de l'année scolaire 2000-2001; e (i) contribuer à la démilitarisation de la société, recrutant et formant des jeunes militaires habilités pour l'activité professorale 2001-2002.

Augmenter et améliorer l'offre de l'enseignement de base élémentaire complet (1-4). Dans ce contexte, il est prévu : (a) évaluer, sélectionner et entraîner le personnel des Directions Régionales de l'éducation (DRE) et autre personnel avec fonctions décentralisées pour les habiliter à penser et agir plus efficacement dans les respectifs domaines 2000-2001; (b) offrir, au moins les quatre premières années de scolarité à toutes les communautés où il y a une école 2001-2002; et (c) améliorer les conditions d'apprentissage, principalement en fournissant des manuels et autres matériaux didactiques basiques 2001-2003.

Améliorer l'exécution du Ministère de l'Education, Science et Technologie. Une évaluation de l'exécution des unités et des personnes responsables pour les différentes fonctions du MECT au niveau central, régional et locale est urgente. Procéder à l'analyse de l'organisation et fonctionnement du MECT, donnant une particulière attention au GEP (Cabinet d'Études et de Planification), la gestion des ressources humaines, la gestion financière et patrimoniale et les DRE.

b.- Dans le domaine de santé

Le gouvernement procédera à l'actualisation du Programme National de Développement Sanitaire (PNDS) afin d'améliorer la situation dans le domaine de la santé. Les principaux objectifs de la politique sanitaire s'articulent autour des stratégies d'augmentation de la couverture, utilisation et qualité des soins primaires de santé et de référence et promotion de la santé à travers des activités intersectorielles et de l'information, éducation et communication.

Dans la poursuite de ces objectifs, les stratégies et mesures suivantes prioritaires d'intervention ont été esquissées :

- Augmenter le total des dépenses du gouvernement (incluant financement externe) de 2,8% en 2000, pour 3,7 en 2001, 4,2% en 2002 et 4,7% en 2003. Augmenter les dépenses avec financement interne de 1,8% en 2000 pour 2,5% en 2001, 2,9% en 2002 et 2,3% en 2003;
- Augmenter la couverture et l'accès aux services de santé primaire dans les zones défavorisées, notamment les infrastructures de soins primaires (centre de santé) et de références (hôpitaux régionaux et national), équipements,

- affectation des ressources, donnant priorité aux zones défavorisées, moyens de transport pour les stratégies avancées (activités extra-centre de santé), évacuation de malades et supervision, incitation à la collaboration avec la médecine traditionnelle;
- Amélioration de l'accès aux médicaments à travers la réorganisation de la distribution, d'un système de planification effectif, de la gestion et information permanent, de l'actualisation et application rigoureuse de la législation sur la vente de médicaments et de l'extension de réseau de l'initiative de Bamako;
- Application des tarifs ou autres mécanismes de solidarité considérant la capacité des usagers dans la coparticipation des coûts de services;
- Amélioration de l'efficacité des interventions de santé publique, incluant l'ensemble du paquet minimum des activités se référant aux programmes suivants : promotion de l'usage des moustiquaires imprégnées dans la prévention de paludisme; prévention des DST/SIDA, tuberculose, vaccination de routine, éradication de la poliomélite, vigilance des épidémies, actions en rapport avec la santé reproductive et récupération nutritionnelle;
- Renforcement de la capacité du Ministère de la santé dans la mobilisation et utilisation des ressources, dans le processus gestionnaire à tous les niveaux du système, considérant la réglementation, coordination, suivi et évaluation de la politique du secteur pour le niveau central et capacité d'exécution des équipes régionales;
- Dynamisation de collaboration intersectorielle dans les actions de promotion de la santé à travers de l'IEC en réhaussant la collaboration avec tous les moyens de communication possibles, intensifier la participation communautaire non seulement dans la solution des problèmes de santé qui leur sont inhérents, ainsi que dans la prise de décisions, en considérant tous les secteurs, organisme ou agents intéressés qui peuvent être engagés à faire face aux diverses problématiques de santé du pays.

Pour ce secteur l'amélioration de la nutrition des groupes vulnérables, malades hospitalisés, femmes enceintes ou allaitantes, le support aux activités d'informations, éducation, communication dans le domaine du planning familial, et développera sur l'éducation, une assistance différentielle (ville-campagne).

L'approche sectorielle participative, choisie par le Ministère de la Santé est nouvelle en Guinée-Bissau et représente un grand pas en avant pour bien utiliser les ressources dont il dispose et éviter ainsi une dispersion et souvent une duplication des activités.

Les grands axes de la politique du gouvernement en matière de rationalisation de ce secteur vital se résument ainsi:

- adoption d'un programme de développement quinquenal qui privilégiera les services de santé régionaux et les services de soins primaires, et un plan d'action visant à étendre sur tout le territoire l'initiative de Bamako ;
- l'élaboration d'un programme qui augmentera la couverture des centres médicaux régionaux assurant un personnel médical et paramédical formé, généralisation de l'approvisionnement en médicaments essentiels et génériques pour les rendre accessibles avec la participation des populations et des ONG's.

C.- *Eau et Assainissement*

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, le gouvernement à l'intention de concentrer son intervention sur les questions d'importance stratégique et de régulation, et encourager la participation du secteur privé. A cet effet, le schéma Directeur du secteur Eau et Assainissement sera approuvé et implémenté, visant notamment :

- la décentralisation des services;
- la réglementation du secteur privé en émettant des licences;
- l'approbation de la législation sur le secteur de l'eau et assainissement;
- augmentation du taux de couverture d'approvisionnement en eau potable à travers le développement du nombre de points d'eau et la réhabilitation et l'extension des réseaux de distribution dans les centres urbains et semi-urbains, l'éducation, l'animation et la sensibilisation des populations par les populations;
- privatisation des programmes d'animation et sensibilisation;
- à une information des normes d'équipement et du système de manutention;
- continuation du programme de standardisation;
- l'extension du programme d'énergie solaire pour le pompage de l'eau;
- la redynamisation du Comité Interministériel de l'Eau – CIMA;
- la fiscalisation rigoureuse du secteur.

Une attention spéciale sera donnée au système d'approvisionnement en eau potable dans les centres urbains et semi-urbains, et surtout dans les zones péri-urbaines de forte densité populationnelle et de forte concentration des couches sociales les plus vulnérables.

Dans le cadre du programme d'assainissement urbain et semi-urbain et protection du milieu ambiant, le gouvernement va récupérer et étendre le réseau de drainage et d'assainissement avec une incidence directe dans la réduction de la pression sur le milieu ambiant péri-urbain et dans le combat aux grandes maladies endémiques. Pour assurer la soutenabilité de l'intervention, des programmes d'incitation et de sensibilisation seront promus sur l'assainissement rural et urbain, la désinfection des forages et des ponts, la définition et l'implémentation des normes d'assainissement domiciliaire dans les centres urbains et semi-urbains, notamment à travers la création d'un collecteur central jusqu'à 2002, ainsi que le renforcement des capacités nationales du secteur à travers la formation et recyclage des ressources humaines et l'attribution d'incentives aux initiatives du secteur privé.

3.2.3. Prévenir et gérer les crises conjoncturelles

A.- Identification et suivi des facteurs de risque

Il est bon de souligner que les politiques et programmes de sécurité alimentaire au niveau du pays, des communautés et des travailleurs domestiques, sont strictement liés, ainsi qu'une estimation des capacités publiques et privées, qui permettent de niveler ces problèmes dans leurs trois niveaux :

- risque en options politiques;
- installation d'une capacité institutionnelle;
- plan général des priorités à suivre à long terme quand il est insuffisant.

Pour les petits pays comme le notre, on pourrait recourir à la coopération régionale pour installer cette capacité (CDEAO).

On peut identifier les quatre principaux risques liés à la sécurité alimentaire, qui sont :

- risques liés à la production agricole;
- risques liés à la disponibilité et au prix;
- risques liés à l'emploi et aux rendements;
- risques liés à la santé.

1. Relativement aux risques liés à la production agricole, la solution la plus directe et efficace est représentée par les innovations technologiques et la commercialisation des produits agricoles à long terme.
2. En ce qui concerne le problème des disponibilités alimentaires à court terme et les risques au niveau des prix de l'aliment, diverses actions sont possibles;

- politique macro-économiques;
- gestion des stocks;
- politiques commerciales et de l'aide;
- crédit de consommation
- programmes d'alimentation et transfert de rendements etc...

3. Par rapport à l'emploi et aux rendements ceux-ci, peuvent être nivélés à long terme par les politiques liées à la production agricole et à court terme par le renforcement direct.

4. Les politiques de sécurité alimentaire seules, à l'exception des programmes d'alimentation qui ont une liaison étroite avec la santé, n'ont pas un impact relatif sur la limitation ou la prévention des risques pour la santé qui, avec les risques en matière de sécurité alimentaire, créent les risques nutritionnels.

La promotion de nouveaux comportements grâce à l'éducation nutritionnelle peut avoir des effets favorables sur la majeur partie de ces risques.

Pour le suivi de ces risques, il est nécessaire de développer des actions complémentaires qui préviennent, entre autres, l'installation d'une infrastructure commerciale adéquate et des politiques qui n'entravent pas le commerce.

Le développement rapide des marchés financiers plus ouverts aux particuliers et permettent de régulariser le commerce, constitue une autre de ces actions complémentaires.

B.- Atténuation de la vulnérabilité des zones et groupes à risque

Si les disponibilités en céréales en Guinée-Bissau correspondent en moyenne entre 1998 et 1999 à la norme officielle (175kg/hat/an), une forte détérioration a été notée durant la période : 196 kg entre 1992 et 1995, 159 kg entre 1996 et 1999. Le conflit armé est venu aggravé encore l'insécurité alimentaire dans un pays qui a fixé le taux de pauvreté le plus haut de la région (87% de la population dispose d'au moins une valeur par jour), malgré le bon potentiel agricole, la production céréalière a baissé, passant de 120.000 tonnes entre 1987/88 et 1989/90 pour 99.000 tonnes entre 1996/97 et 1998/99.

Malgré cette situation, l'aide alimentaire a diminué de la moitié entre la première et seconde moitié des années 90 (de 9kg/hbt/an pour 4,4 kg).

C'est dans cette base qu'il est nécessaire de connaître avec précision le niveau de consommation alimentaire dans les zones vulnérables et des groupes à risques,

essentiellement pour pouvoir apprécier le degré de satisfaction des nécessités et établir le bilan céréalier prévisionnel.

Donc pour assurer l'accès à l'alimentation aux familles de faible rendement dans les zones vulnérables et groupes à risque tant au niveau rural que urbain, doit être une priorité des autorités, passant par :

- l'installer un système d'information cartographique sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité au niveau national conformément aux engagements du sommet mondial de l'alimentation;
- la conception et l'application des problèmes destinés à faciliter l'accès de populations pauvres, aux crédits et aux facteurs de production agricoles, ainsi que l'alimentation quand les marchés et les autres mécanismes n'assurent pas la sécurité alimentaire des groupes les plus vulnérables de la population;
- l'accès à l'emploi et aux moyens et activités génératrices de rendements.

En somme, l'implementation d'un projet de développement avec des objectifs spécifiques qui fournissent une assistance technique et un financement pour certaines activités ayant un impact rapide sur l'agriculture, dans les infrastructures, dans la production de rendement, dans la santé et l'assainissement.

Mais premièrement, il est important et primordial d'aider les communautés à s'organiser en vue de participer activement dans le processus qui leur portent bénéfice.

D'ajouter que les données relatives à la vulnérabilité et marginalisation des importantes couches populaires sont insuffisantes et font en sorte que la connaissance de la pauvreté repose sur des bases faibles.

3.3. Activités Prioritaires

Domaine D'activité	A Court et moyen terme	A long Terme	Objectifs	Activités	Resultats Attendus
1. Agriculture	1.1. Culture Vivrières <ul style="list-style-type: none"> * Céréales : <ul style="list-style-type: none"> • Riz mangrove • Maïs • Riz bas-fonds 	1.1.1. Legumineuse 1.1.2. Racines et tubercules 1.1.3. Horticulture	. Developpement de la production rizicole de mangrove ; riz bas-fonds et maïs	<ul style="list-style-type: none"> . Mise au point préalable d'un cadre de sécurisation foncière pour les aménagements rizicoles . Rehabilitation des mangroves . Inventaire . Multiplication et utilisation des semences (riz, maïs) sélectionnées et d'autres intrants. . Améliorations des techniques culturales . Introduction des Techniques de monture performantes . Appui à la commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> . Augmentation per capita de la production vivrière. . Un meilleur rendement . Un développement durable de la filière . Une augmentation des superficies
	1.2. Cultures de Rente <ul style="list-style-type: none"> * Fruticulture <ul style="list-style-type: none"> • Cajou • Mangue 	1.2.1 coton 1.2.2 arachide 1.2.3 palmiers	. Valorisation des filières cajou et fruits à l'exportation	<ul style="list-style-type: none"> . Systématisation du classement des noix de cajou et paiement en qualité . Recherche des possibilités de transformation locale . Diversification 	<ul style="list-style-type: none"> . Techniques culturales améliorées . Information sur les différents marchés de la sous- Régions . Instauration d'une exploitation mieux intégrée de la production et de la

				<p>commerciale</p> <ul style="list-style-type: none"> . Formation des arboriculteur . Fourniture du materiel végétal. . Information sur le marché. . Aide a l' organisation des operateurs de la filière pour l' exportation. 	transformation
2. Elevage	<ol style="list-style-type: none"> 1. Santé animal 2. Alimentation nutrition 3. Production animale de cycle court (aviculture) petits ruminants, suiniculture 	<p>2.1.1 – Production animale de cycle long</p>	<p>Développement de l'élevage</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Santé animale meilleure utilisation des produits . Production d'aliments composés . Développement de la profession, organisation des couloirs de transhumance 	<ul style="list-style-type: none"> . Encourager le secteur privé . Amelioration des protéines animales par habitant

BIBLIOGRAPHIES

1. Ministère du Développement Rural des Ressources Naturelles et l'environnement - MDRR - “ *Lettre Politique de Développement Agricole*” (LPDA) MDRA/PNUD/FAO, Bissau, 1997
2. MINSAP/OMS “ *Plano Nacional de Desenvolvimento Sanitário 1998-2002*” Bissau, 1998.
3. Presidência do Conselho de Ministros, “ *Programa do Governo de Coligação PRS/RGB de Base Alargada*”, Bissau, 2000.
4. SEELCP, “ *Documento de Estratégia Nacional para a Redução da Pobreza – Interino (versão preliminar)*”, Bissau, 2000.
5. MDRA/PNUD/FAO, “ *Plano de Acção da Carta de Política do Desenvolvimento Agrário*” Bissau, 1997.
6. MAFC, “ *Projecto de Estratégia para o Desenvolvimento Agrícola Nacional/Horizonte 2010*”, Bissau, Setembro 2000.
7. DGFC/SNV, “ *Rapport de la mission d'appui au Projet Agro-silvo-pastorale*”, Octobre 1999.
8. Projet GCP/GBS/023/NET, “ *Anteprojecto da Lei Florestal*”, Bissau, Abril 2000.
9. Guiné-Bissau, “ *Document de Position Nationale pour la Sommet Mondial de l'Alimentation*”, Bissau, Septembre 1996.
10. FAO ” *Déclaration de Rome sur la Sécurité Alimentaire Mondiale*” , Rome, Nov. 1996.
11. FAO ” *Plan d'action du Sommet Mondial de l'alimentation* ”, Nov. 1996, Rome, Italie.
12. Guiné-Bissau ” *Programme Special pour la Sécurité Alimentaire – Document de Programme National*”, Decembre 1999.
13. PNUD, ” *Relatório National sobre o Desenvolvimento Humano*”, Bissau, 1997.

14. Guinée-Bissau/Cuba/FAO " *Rapport de la Mission de Formulation Cooperation Sud/Sud Guinée-Bissau/Cuba/FAO*", Avril 2000.
15. Diaper III/CILSS/UE, " *L'information au Coeur de la Sécurité Alimentaire Sahélienne – Bilan et perspectives des dispositifs nationaux et régionaux*".
16. FAO, " *Atteindre les objectifs du Sommet Mondial de l'Alimentation pour une stratégie de développement durable*", Rome, 29 Nov. – 02 Decembre 1998.
17. Diombéra, Kaoussou, 1997 " *Sistemas de preventions et de gestion de crises alimentaires en Guiné-Bissau*".
18. FAO/OMS, 1992 " *Amélioration de la Sécurité Alimentaire des ménages*", Rome, Italie.
19. FAO, 1992 " *Conference internationale sur la nutrition*" Genève, Suisse.
21. MASP/Plano Quadro Nacional " *Mulher e Desenvolvimento*", – 1995.
22. INEC - *Censo da População e Habitação*, 1991
23. FAO *Sistema Mundial de Informação e de alerta rápida sobre a alimentação e agricultura*, Março e Abril de 1996
23. MDRA/UICN - *Planificação Costeira na Guiné-Bissau*.
25. Guiné-Bissau – Documento de Estratégia Nacional para a redução da pobreza , Bissau Setembro de 2000